



COMUNIQUE DE PRESSE

## *Solidarité avec les victimes des inondations de l'Aude* **L'ONG Partagence lance un appel aux entreprises pour du « déstockage solidaire »**

**Paris, le 15 octobre 2018 – Suite aux inondations qui ont fortement touché plusieurs communes de l'Aude, l'ONG Partagence appelle les entreprises à faire du « déstockage solidaire » de produits neufs pour aider les familles les plus démunies. Elle a aussi besoin d'un partenaire logistique à proximité de la zone sinistrée.**

Les inondations de ce 15 octobre ont provoqué des situations dramatiques pour des familles qui ont beaucoup, voire tout, perdu. Partagence, première association spécialisée dans l'aide matérielle d'envergure pour la réhabilitation intérieure de l'habitat sinistré, propose son aide aux municipalités touchées. Le socle de sa mission : la solidarité en action des entreprises qui acceptent de fournir du matériel ou des produits utiles pour retrouver une vie « normale », sous la forme de « déstockage solidaire ».

En amont de sa collecte auprès de fabricants et de distributeurs, l'ONG lance un appel aux sociétés de logistique et de transport de la région Occitanie pour bénéficier, sur une période de 12 mois, d'un espace (environ 300 m<sup>2</sup>), sur la zone sinistrée (ou à proximité). Un partenariat établi sous le régime d'une réduction fiscale. **Sans cet outil logistique, le programme d'aide ne peut pas être mené.**

### **Le « déstockage solidaire », comment ça marche ?**

Les entreprises font un don de produits et équipements (souvent des invendus) dont les sinistrés ont le plus besoin : mobilier, literie, électroménager, matériel de bricolage, produits d'hygiène, de puériculture ou articles d'habillement. Ce don en nature ouvre le droit à une réduction fiscale pour les entreprises solidaires.

### **Comment s'organise la distribution ?**

Partagence agit sur plusieurs mois (généralement une année) en lien étroit avec les autorités locales et départementales. Les distributions s'organisent après des missions d'identification puis des visites des familles sinistrées auxquelles est aussi apporté un soutien moral et des conseils. Ce type de dispositif développé par Partagence a fait ses preuves dans les années précédentes : en 2015 et 2016, suite à des crues dévastatrices dans les Alpes-Maritimes et en Seine et Marne, où près de 200 familles ont été aidées par l'organisation (acheminement de 7 semi remorques de matériels et équipements neufs). Des dons financiers ou des subventions ont permis de mener ces programmes de post urgence d'un an.

*« Forts de notre expérience, nous comptons organiser une action solidaire auprès ds familles sinistrées dans le département de l'Aude. L'implication d'entreprises solidaires est capitale pour mener à bien notre mission »* précise Claude Frégeac, fondateur et délégué général de Partagence.

### **A propos de Partagence**

Créée en 2014, Partagence est une association humanitaire loi 1901 spécialisée dans l'aide matérielle d'envergure aux populations sinistrées. Elle s'appuie sur un réseau d'entreprises - fabricants comme distributeurs - pour intervenir à la suite de catastrophes naturelles en France. Ses équipes agissent tous bénévolement.

**CONTACTS : Claude FRÉGEAC (Délégué général) – 07 87 15 04 06**  
**Alexandre PASTOR (Coordonnateur pour la région Occitanie) – 06 26 53 30 54**

**Partagence**

ONG humanitaire au statut d'association régie par la loi de 1901  
**BUREAU DES OPÉRATIONS : 47 rue de Douai, 75009 - PARIS (France)**  
[www.partagence.org](http://www.partagence.org)